

Chalette



Chalette
sur-Loing

Place Commune



**UNE RENTRÉE
SOUS CONTRAINTE
SANITAIRE**

Une rentrée contrainte, mais une rentrée bien chargée !

De nouveau cette année, nous avons été contraints de gérer une rentrée scolaire avec la crise sanitaire. Ce sont 3 000 élèves qui ont regagné leur établissement et la municipalité s'est attachée à ce que cette rentrée se déroule dans les meilleures conditions possible, notamment matérielles, avec, entre autres, l'octroi de bourses scolaires pour les étudiants, Chalette étant d'ailleurs une des rares communes du Loiret à mettre en place ce dispositif. Nous nous sommes préparés à cette rentrée avec, bien sûr, l'implication totale des agents municipaux.

Des investissements importants pour les jeunes Chalettois

Nous avons profité des vacances scolaires pour exécuter un certain nombre de travaux : fin du renouvellement de l'ensemble des équipements informatiques dans toutes les écoles, représentant sur deux ans plus de 220 000 € pour 230 ordinateurs, installation de deux Algeco à l'école Henri-Barbusse pour accueillir les classes dédoublées et rénovation de la cour de l'école (200 000 €), sans oublier des travaux d'étanchéité de la toiture et, pour finir, la couverture du plateau sportif du groupe scolaire Miriam-Makeba (230 000 €), mettant ainsi un terme à ce vaste projet de construction.

La rentrée, c'est aussi d'autres chantiers en cours !

Le gros chantier de la rentrée est la reprise des travaux du nouveau centre aquatique Claude-Blin, important investissement de 10 millions d'euros pour un équipement très attendu de la population chalettoise, voire au-delà ! Fin des travaux prévue dans deux mois, suivis d'une phase de mise en service, avant l'ouverture complète au public prévue en fin d'année ou début 2022. Nous y accueillerons en premier les groupes scolaires car, malheureusement, les nombreuses noyades ayant eu lieu cet été en France démontrent que ce type d'équipement est essentiel pour l'apprentissage de la natation.

Des réflexions sont également engagées sur d'autres équipements : le gymnase Paul-Éluard à reconstruire, important chantier des années 2022-2023, le réaménagement complet de la rue du Gué-aux-Biches (dernière tranche des travaux de la base de loisirs en 2021-2022), constituant un axe essentiel d'accès à la nouvelle piscine, à la base de loisirs et à l'usine Hutchinson, afin de sécuriser cette voie, construire une piste cyclable et une liaison entre le parvis du centre aquatique et l'entrée de la baignade (démarrage des travaux prévu début 2022).

La voirie également concernée

L'ancienne nationale 7 connaîtra aussi des aménagements durant 2022 et 2023 : travaux d'amélioration sur les accotements avenue du Général-Leclerc (entrepris par l'Agglomération montargoise qui en a la compétence) et changement de l'éclairage public en LED (par la Ville de Chalette), projet ayant fait l'objet d'une réunion publique de présentation.

Virus toujours présent, donc prudence !

Mais je ne peux évoquer la rentrée sans aborder l'évolution de la crise sanitaire. Afin de protéger les plus vulnérables et les agents municipaux, j'ai décidé de prendre à nouveau un arrêté municipal de port obligatoire du masque dans les équipements publics municipaux, complété par un second élargissant cette obligation aux parvis des écoles. J'ai aussi entrepris une troisième dotation de masques lavables à destination de nos jeunes élèves des écoles élémentaires.

Nous sommes dans une quatrième vague et, avec le brassage des personnes revenant de vacances, la propagation du virus risque de s'accélérer. Il faut donc rester prudent et continuer de respecter les gestes barrières.

Un seul mot d'ordre : se faire vacciner pour se protéger et protéger les autres !

Franck Demaumont
maire de Chalette-sur-Loing

Sommaire

3 - Actualité
77^e anniversaire de la libération de Chalette
Pass sanitaire : Qui ? Où ? Quand ?

4 - C'est la rentrée
Une rentrée satisfaisante mais encore sous contrainte sanitaire

5 - Portrait
Anne Pascaud, adjointe déléguée à la vie scolaire

6-7 - Ici et là
Des classes neuves à l'école Barbusse
16^e festival des arts de la rue : encore un succès !

8-9 - Un été à Chalette
Dans les quartiers et à la base de loisirs

10 - Culture et loisirs
Le Hangar dévoile sa saison d'automne
Nouveau : des ateliers théâtre au Hangar !
Label Trempe : 10 ans déjà !

11 - Les coups de cœur de la médiathèque

12 - Solidarité
Fratricité signe la Charte des régies de quartiers
Les Hibernades sont de retour !

13 - Sport
Christophe Rambaud, adjoint délégué au sport

14 - Libre expression

15 - Si Chalette m'était contée

16 - À l'affiche



Chalette Place Commune

Magazine réalisé par le Service communication de la ville de Chalette-sur-Loing
CS 10047
45125 Chalette-sur-Loing cedex
presse@ville-chalette.fr
Directeur de la publication : Franck Demaumont
Rédaction : S. Masse, P. Avezard
Graphiste : P. Weber
Impression :
Imprimerie Leloup - Villemandeur



ACTUALITÉ

77^e anniversaire de la libération de Chalette



M. Loiseau (président de l'ACPG/CATM), M. Bouquet (conseiller départemental), M. Demaumont (maire de Chalette), M. Foliard (chef d'escadron - Gendarmerie de Montargis), Mme Berneau (FNACA), entourés des adjoints et conseillers municipaux chalettois.

Le 23 août est une date importante pour Chalette car il s'agit du jour anniversaire de la libération de la ville en 1944. Comme chaque année, le maire et le conseil municipal ont tenu à commémorer cette journée à travers une cérémonie où Franck Demaumont a retracé le déroulement des événements de l'époque et rendu hommage à toutes celles et ceux qui y ont participé et, pour certains, se sont sacrifiés. Merci aux porte-drapeaux pour leur présence régulière aux cérémonies patriotiques.

Pass sanitaire : Qui ? Où ? Quand ?

La loi du 5 août 2021 et le décret du 7 août 2021 relatifs à la gestion de la crise sanitaire introduisent dans la réglementation une nouveauté entraînant des répercussions au niveau de la population : le pass sanitaire, qui oblige le public à présenter certains documents afin d'avoir accès à divers lieux, établissements, services ou événements. Les documents exigés sont soit le résultat négatif d'un examen de dépistage réalisé sous le contrôle d'un professionnel de santé dans les 72 heures précédentes, soit un certificat de rétablissement après infection de la Covid 19 datant de moins de 6 mois, soit un justificatif de statut vaccinal (nombre de doses et délai variables selon le type de vaccin).

Les lieux et établissements concernés sont ceux où se déroulent des activités de loisirs, sportives ou culturelles. Pour Chalette, il s'agit du Hangar, de tous les équipements sportifs clos (gymnases, piscine, dojos, tennis, stades, base de voile, piste BMX...), de la Maison de la nature et de l'eau, du musée d'École, de la médiathèque (ludothèque et Espace public numérique), des structures d'accueil du Service Jeunesse, et plus généralement de toutes les salles polyvalentes où se déroule ce type d'activités, qu'elles soient municipales, associatives ou même privées.

Lorsque le lieu est mis à disposition d'une association, d'un particulier ou d'un autre partenaire, c'est néanmoins à ceux-ci qu'il revient de mettre en place le contrôle du pass sanitaire. Le Centre municipal de santé et le Foyer Jacques-Duclos y sont également soumis.

En revanche, les services publics ne sont pas concernés

par le pass sanitaire (Hôtel de Ville, Espace Paul-Marlin, crèche, centres de loisirs, écoles...), tout comme les activités en accès libre et non contrôlées (baignade, animations en milieu ouvert telles que les animations en pied d'immeubles...).

Quant au port du masque, deux arrêtés municipaux successifs maintiennent cette obligation pour toutes les personnes âgées de plus de 11 ans dans les équipements publics et sur les parvis des écoles chalettoises, aux heures de rentrée et de sortie des élèves, et ce, jusqu'aux prochaines vacances scolaires. Un arrêté préfectoral rend également le masque obligatoire dans l'ensemble du département du Loiret pour les marchés, brocantes, vide-greniers, forums et ventes au débarras.



Une cérémonie malheureusement boudée par la presse, ce que le maire a tenu à souligner dans un courrier adressé aux journalistes (ci-dessus).

C'EST LA RENTRÉE !

Une rentrée satisfaisante mais encore sous contrainte sanitaire...



Anne Pascaud, adjointe à la Vie scolaire, donne un bilan satisfaisant de la rentrée 2021 : environ 1 550 enfants ont repris le chemin de l'école et, pour la majorité d'entre eux, très satisfaits de pouvoir retrouver leurs camarades dans la cour d'école ! D'autant plus qu'une partie des élèves a été accueillie dans des locaux rénovés ou parfois neufs. Car la période estivale est toujours propice aux travaux de réfection dans les locaux scolaires : ainsi, entre autres, cet été a été l'occasion d'effectuer des travaux de peinture à l'école Michel-Moineau, de réaliser la couverture du plateau sportif à l'école Miriam-Makeba, d'aménager deux Algeco à l'école Henri-Barbusse pour les CP et CE1 dédoublés, de poursuivre l'aménagement des équipements informatiques et, bien sûr, sans oublier tous les petits travaux d'entretien habituels exécutés durant les grandes vacances.

L'accueil – toujours masqué – mais bienveillant des professeurs et des ATSEM¹ a permis aux enfants – et aux parents – d'être rassurés. Les équipes éducatives et les agents municipaux ont tout mis en œuvre pour qu'élèves et enseignants puissent travailler dans les meilleures conditions possibles compte tenu de l'évolution de la situation sanitaire.

En effet, l'Éducation nationale a dévoilé le protocole et le cadre de fonctionnement des écoles maternelles et élémentaires du Loiret : quatre niveaux d'alerte (vert, jaune, orange et rouge) déterminés en fonction du

contexte sanitaire général apprécié par territoire. Le Loiret est en niveau jaune (niveau 2). Cela implique les mesures suivantes : cours en présentiel pour toutes les écoles avec maintien des gestes barrières, lavage des mains, aération des bâtiments, nettoyage et désinfection des surfaces plusieurs fois par jour (interrupteurs, poignées de portes, etc.), nettoyage et désinfection des locaux chaque jour et, concernant la restauration scolaire, désinfection du mobilier après chaque service.

Le port du masque reste obligatoire en intérieur pour les élèves scolarisés en élémentaire, ainsi que la limitation de brassage par niveau.

Les activités physiques et sportives sont autorisées en extérieur et en intérieur dans le respect d'une distanciation de deux mètres. Enfin, un cas de Covid 19 avéré dans une classe implique la fermeture de cette classe avec un isolement de 7 jours et la réalisation d'un test PCR en fin de période d'isolement.

Pour rappel, les écoles maternelles et élémentaires ne sont pas concernées par la mise en place du pass sanitaire.

Et, de nouveau, la municipalité a décidé de procéder à une troisième dotation de masques - lavables et aux normes - pour les élèves scolarisés en élémentaire (6 à 10 ans).

1) Agent territorial spécialisé des écoles maternelles.



PORTRAIT

Anne Pascaud, adjointe déléguée à la vie scolaire

Anne Pascaud fait partie des nouveaux élus. Au sein du conseil municipal, elle découvre la fonction de conseillère et ce qu'implique d'avoir en charge une délégation.

Qui est Anne Pascaud ?

Issue d'une grande famille de cheminots syndicalistes, berrichonne d'origine – née à Argenton-sur-Creuse, Anne a vécu à Châteauroux jusqu'à son entrée à l'Université d'Orléans et, tout en terminant ses études de Lettres, elle devient montargoise en 1985 pour suivre son compagnon qui travaille dans l'agglomération. Elle entre dans l'Éducation nationale comme maîtresse auxiliaire en 1986 et pendant quelques années, elle « écume » une bonne partie des collèges et lycées de l'est du département, au gré des remplacements à effectuer. Avec l'obtention du CAPES* de Lettres modernes, la naissance de ses enfants et l'installation de la famille à Chalette, elle intègre le collège Paul-Éluard (ses deux fils y effectueront d'ailleurs leur scolarité) avant de rejoindre lors de sa création en 2007 le collège Lucie-Aubrac de Villemandeur. Elle s'y investit dans de nombreux projets pédagogiques, est régulièrement élue au conseil d'administration et s'occupe de la trésorerie du Foyer socio-éducatif de l'établissement.

Un engagement au service de la Ville

« De par mon métier d'enseignante à Chalette et dans son agglomération, j'ai été amenée à observer de nombreuses situations où le respect de la personne dû à chacun n'est pas pris en compte, où, pour beaucoup, les droits au logement, au travail, à la santé, à la culture sont quasi-inexistants et où, surtout, l'égalité des chances en termes d'instruction est trop souvent bafouée.

Même si la Ville de Chalette met déjà tout en œuvre pour réduire les inégalités et améliorer les choses, je pense que l'on peut toujours faire mieux pour que chacun accède au savoir dans les meilleures conditions. »

Un mandat plein de projets

Depuis la prise en charge de sa délégation, Anne avoue « mieux comprendre l'envers du décor », et notamment ce qui doit être mis en place et planifié quotidiennement pour que tout ce qui tourne autour du scolaire fonctionne correctement, tant au niveau des infrastructures que du travail quotidien des employés communaux, et ce, à quelque niveau que ce soit.

« Beaucoup d'actions existent déjà à Chalette : possibilité de prise en charge en maternelle des enfants dès 2 ans ; dédoublement des classes de CP et CE1 pour un meilleur apprentissage (en témoigne l'installation de deux Algeco à l'école du Lancy pour accueillir ces classes dédoublées) ; participation importante de la Ville pour financer les projets pédagogiques dans toutes les écoles et pour offrir aux enfants des repas de qualité dans les cantines ; accueil périscolaire et dans les centres de loisirs de qualité ; Conseil municipal des enfants dynamique et investi...



À cause des conditions sanitaires, d'autres (café des parents ; opérations petit-déjeuner et une pomme à la récré...) sont arrêtées mais reprendront dès que possible. Le nouveau Projet éducatif 2021-2026 est en train de se mettre en place. Une réflexion commence également à s'engager sur la reconstruction/réhabilitation des écoles Michel-Moineau et Henri-Barbusse. Il ne faut pas non plus oublier la cuisine centrale, guettée par l'obsolescence...

Bref, de grands et ambitieux projets ! »

Et cette rentrée ?

« Comme la précédente, elle ne s'annonce pas sous les meilleurs auspices, d'une part à cause, encore une fois, de la crise sanitaire qui oblige tous les personnels (Éducation nationale et agents communaux) à revoir leurs pratiques et modes de fonctionnement pour s'adapter au protocole sanitaire en vigueur, et d'autre part à cause de la fermeture de trois classes dans notre commune, liée à une baisse des effectifs. Malgré l'intervention de Monsieur le maire et moi-même auprès des services concernés, ces fermetures sont à l'heure actuelle maintenues. Cependant, la situation pourrait évoluer en fonction des inscriptions de dernière minute. Alors ne perdons pas espoir ! »

En guise de conclusion

« Comme à leur habitude et malgré les aléas de la conjoncture, tous les acteurs du Pôle Vie scolaire de la mairie, tous les enseignants et personnels de direction des écoles ont à cœur de faire en sorte, par leur détermination, leur implication et leur professionnalisme, que cette nouvelle année scolaire soit signe de réussite pour tous les enfants chalettois.

Par avance, on ne peut que les en remercier ! »

* Certificat d'aptitude au professorat du second degré.

ICI ET LÀ

Des classes neuves à l'école Henri-Barbusse



Franck Demaumont et les enseignants de l'école Henri-Barbusse lors de l'inauguration des deux nouvelles classes.

Les deux Algeco implantés à l'école Henri-Barbusse répondent à un nouveau besoin de l'école en termes d'effectifs avec les classes de CP-CE1 dédoublées et avec l'arrivée d'un chariot numérique qui va permettre d'avoir de nombreux postes informatiques pour les élèves.

Ces deux modules étaient précédemment installés à l'ancienne école de Vésines avant l'ouverture de la nouvelle école Miriam-Makeba et entreront en service pour la rentrée de septembre au groupe scolaire du Lancy. L'un des deux servira de salle informatique et l'autre accueillera une classe de CE1.



Par la même occasion, la cour a été entièrement refaite de manière à ce que l'accès aux Algeco soit fonctionnel et sécurisé pour les enfants.

De nombreux travaux ont par ailleurs été effectués dans les différentes écoles de Chalette durant l'été dont la presse n'a malheureusement pas fait écho. Franck Demaumont a d'ailleurs adressé un courrier à ce sujet à l'hebdomadaire local (ci-dessus).



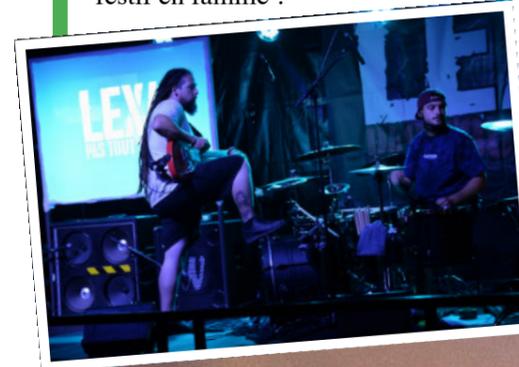
GRAND PRIX DE LA VILLE DE CHALETTE ET DE L'AME

La course organisée par le Guidon chalettois a réuni une cinquantaine de participants le 27 août dans le quartier du Bourg. Il a été remporté par Simon Millon (Guidon chalettois).

ICI ET LÀ

16^e festival des arts de la rue : encore un succès !

Comme chaque année depuis maintenant 16 ans, le festival concocté et organisé par les Croqueurs de pavés connaît un beau succès. De nombreuses troupes venues de toute l'Europe ont enchanté le public. Concerts, spectacles, marionnettes, village associatif, buvette et restauration : il ne manquait rien pour un beau weekend festif en famille !



UN ÉTÉ À CHALETTE

Dans les quartiers et à la base de loisirs

Malgré des délais d'organisation compliqués en raison de la crise sanitaire et une météo capricieuse, les activités estivales - qu'elles soient ludiques, sportives ou culturelles - et les différents équipements municipaux ouverts au public ont rassemblé près de 15 000 visiteurs cet été à Chalette.

Les événements marquants et nouveaux

EPIELAND : nouveau dispositif installé dans le quartier Kennedy durant 15 jours au mois de juillet, tout un village d'activités ayant réuni plus de 3 600 visiteurs !

Vie culturelle en pied d'immeuble : un record battu avec plus de 400 participants dans le quartier de Vésines et près de 400 au Lancy !

Chalette Plage : de multiples animations à la base de loisirs, autour du lac : jeux, BMX, poney, loisirs créatifs, cinéma en plein air, zumba, randonnées éducatives, aquabody à la baignade, modélisme, une baignade surveillée 7 jours sur 7 de 12h à 20h (label Pavillon bleu), etc., etc.

Et pour clôturer : beaucoup de défis pour nos jeunes Chalettois lors de l'organisation d'**Olympiades**, pour la première fois cette année !

Un grand merci à tous les animateurs, aux agents des services Jeunesse, Sport, médiathèque, ludothèque, Enfance & Famille qui ont permis, grâce à leur implication et leur créativité, aux Chalettois qui n'ont pu aller cet été vers d'autres horizons de passer ainsi de véritables et agréables vacances !



CULTURE ET LOISIRS

Le Hangar dévoile sa saison d'automne

Concerts, théâtre, spectacles : il y en a pour tous les goûts et tous les âges. Le programme détaillé des spectacles est également consultable en PDF sur le site internet de la Ville (www.ville-chalette.fr). Billetterie et réservations à partir du 6 septembre.

Le Hangar
5, rue de la Forêt
45210 Chalette
02 38 93 17 96



Nouveau : des ateliers théâtre au Hangar

Les inscriptions sont ouvertes ! La Cie *Je est un autre*, animée par Aurélie Plaut, propose des ateliers de pratique artistique (interprétation, improvisation, mime, expression corporelle, jeu face caméra...) pour tous les âges : enfants (6-10 ans), ados débutants (11-17 ans), ados confirmés (11-17 ans), adultes débutants et adultes confirmés. Pour les Chaletteois-es, 50% du prix des ateliers est pris en charge par la Ville. Renseignements et inscriptions par téléphone : 06 58 98 90 19.



Label Tremp : 10 ans déjà !

Après une année blanche en 2020, les organisateurs du Label Tremp ont dû annuler les soirées de sélection 2021 ainsi que la finale. La saison 2022 devrait avoir lieu et les candidatures sont ouvertes jusqu'au 31 décembre : toutes les formations musicales peuvent s'inscrire au tremplin (formalités et règlement sur le site www.labeltremp.fr et sur la page Facebook).

Une soirée anniversaire !

Le tremplin 2021 a certes été annulé en raison de la crise sanitaire, mais il était hors de question de ne rien faire à l'occasion des 10 ans du Label Tremp !

Un double concert est donc proposé le samedi 9 octobre au Hangar avec une affiche exceptionnelle : deux formations talentueuses qui ont fait vibrer le public chalettois lors de leur passage !

Skawax (Blois) et Ouest (Chablis) viendront donc mettre le feu au temple local du rock'n'roll ! Une grande fête pour se retrouver et pour fêter l'anniversaire de ce tremplin où les groupes de la région viennent s'affronter à coups de riffs de guitares ou de lignes de basses pour le plus grand plaisir de nos oreilles.

Bien sûr, comme depuis les premières soirées du Label Tremp, l'entrée est gratuite. Attention toutefois : le pass sanitaire et le port du masque sont exigés au Hangar.

Rendez-vous donc le 9 octobre à 20h30 pour une soirée de musique et de convivialité !



LES COUPS DE CŒUR DE LA MÉDIATHÈQUE

Une petite sélection de romans, albums, CD ou jeux proposés par l'équipe de la médiathèque de Chalette, à emprunter ou à consulter sur place bien sûr :



À l'aube de la 6e extinction

Documentaire
Bruno David

Inondations spectaculaires en Belgique, en Allemagne ou en Chine, dôme de chaleur inédit au Canada, incendies spectaculaires dans le pourtour méditerranéen, méga-feux en Californie ou en Sibérie... En cet été 2021, les catastrophes climatiques se sont enchaînées de manière affolante à tous les endroits du globe... Aujourd'hui, le réchauffement climatique n'est plus une hypothèse mais un fait vérifiable par tous. Avec une grande pédagogie, Bruno David, président du Muséum national d'histoire naturelle, explique avec précision et tout en finesse, cette importante crise de la biodiversité. Un livre indispensable pour comprendre le bouleversement majeur qui secoue l'humanité, prendre conscience et agir pour la survie de notre belle planète bleue...

Délit de solidarité

Roman jeunesse
Myren Duval

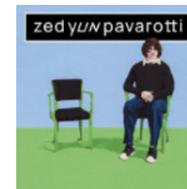
Ce roman destiné à un public d'adolescents met en scène une bande de jeunes Français qui entreprennent d'aider trois réfugiés syriens cachés dans une grotte. Pendant plusieurs semaines, ils se démènent et mentent à leurs parents pour apporter à Farah, 16 ans, et ses oncles de quoi survivre, tout en cherchant une solution pour leur permettre de rejoindre Calais. Lou, la narratrice, est particulièrement impliquée, incapable de retourner à une vie normale après avoir découvert de manière concrète le sort des réfugiés.



Les règles de l'amitié

BD ados
Lily Williams et
Karen Schneemann

Nous suivons 3 copines, plus une petite nouvelle, vite surnommée "Bloody Mary"... Le début d'une belle amitié ! Elles partagent leurs expériences, leurs différences et se rebellent en se lançant dans un combat pour la "justice menstruelle", avec le plus grand des naturels et ça fait du bien ! A découvrir et à partager...



Beauseigne

CD
Zed Yun Pavarotti
« Beauseigne », est le tout premier album de Zed Yun Pavarotti.

Voilà l'occasion de découvrir l'univers de ce jeune Stéphanois, entre rap, folk et rock. Un vrai talent ! Et un vent de fraîcheur qui déboule sur la scène française.

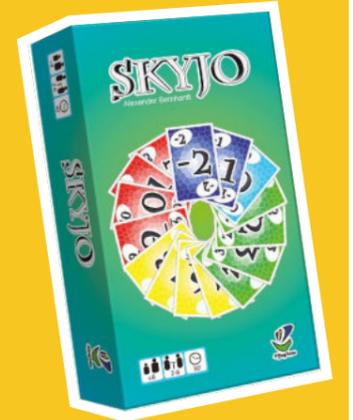
Amour

CD
Kalune

On ressort des bacs un album de 2019 : « Amour » de Kalune. Parce que ça fait toujours du bien d'écouter des chansons poétiques et tendres, joyeuses et engagées. Entre résistance et utopie.



COUPS DE CŒUR DE LA LUDOTHÈQUE



SKYJO

Skyjo est un jeu passionnant ! L'objectif est de recueillir le moins de points possible tout au long de la partie, composée de plusieurs tours.



50 MISSIONS

4 piles de cartes au centre de la table. Jouez-y des cartes de même couleur ou de même valeur. Sans jamais révéler le contenu de votre main à vos coéquipiers, essayez d'aiguiller vos coéquipiers et parvenez à triompher de ce challenge familial et passionnant.



1, avenue Jean Jaurès - Chalette-sur-Loing
02 38 07 24 90 - mediatheque.chalette@agorame.fr



Abonnez-vous à notre page Facebook pour suivre nos coups de cœur, événements, nouveautés, etc

MARDI : 14h-18h
MERCREDI : 10h-12h / 14h-18h
JEUDI : 14h-18h
VENDREDI : 14h-18h
SAMEDI : 10h-12h / 14h-18h



**LE VIRUS EST TOUJOURS LÀ !
CONTINUONS À RESPECTER LES GESTES BARRIÈRES !**

SOLIDARITÉ

Fratercité signe la charte des régies de quartier



Trois ans après sa création, Hiba Pruneau, présidente de Fratercité, régie des quartiers de Chalette, signe la Charte nationale des régies de quartier.

C'est l'aboutissement de quelques années de développement économique par l'organisation de chantiers d'insertion, afin de créer des emplois sur le territoire, mais aussi par la constitution d'un pôle citoyen permettant aux habitants d'être acteurs de leurs projets. En effet, pour les habitants, c'est un concept servant à s'approprier le territoire, à l'embellir.

Fratercité a répondu à un ensemble de critères et d'exigences pour entrer dans le réseau des Régies de quartier : la Régie a donc intégré le Comité national des Régies de quartier. C'est le fruit de tout un travail élaboré pour les habitants, avec des partenaires, notamment les bailleurs sociaux qui ont pu justement proposer différents chantiers. Ainsi, un certain nombre de demandes des habitants a été satisfait.

Les Hibernades sont de retour !

Jusqu'en 2019, le mois d'octobre des retraités et personnes âgées, plus connu sous la dénomination Rencontres d'octobre, se déroulait en écho à la Semaine bleue organisée nationalement durant le mois d'octobre, manifestation bien ancrée dans l'esprit de nos retraités. Cependant, en raison de l'évolution de la crise sanitaire, la municipalité a décidé de reporter son action menée l'an dernier : les Hibernades, lesquelles consistent à multiplier différentes activités en faveur de nos aînés tout au long de l'automne et de l'hiver.

Des actions dès septembre

- le 18/09/2021 : **dîner sur un bateau** au pont-canal de Briare
- le 06/10/2021 à 14h : **inauguration** des Hibernades et **conférence** sur la sécurité des seniors à la Maison des arts
- le 12/10/2021 à 9h : **atelier cuisine** dans le cadre de la Semaine du goût au Foyer Paul-Marlin
- le 14/10/2021 à 12h : **déjeuner puis tombola** au Foyer Paul-Marlin dans le cadre des Virades de l'espoir (Vaincre la mucoviscidose)

C'est une réussite ! 30 salariés à l'heure actuelle, beaucoup de volonté de la part des bénévoles, mais aussi la participation de la population : c'est toute une combinaison qui s'est très bien articulée et, aujourd'hui, la signature de cette charte traduit la reconnaissance de Fratercité au niveau national, reconnaissance de la qualité, d'un ensemble de compétences et du travail accompli.

Les domaines d'interventions sont essentiellement les espaces verts en partenariat avec les bailleurs sociaux, avec l'aide d'une équipe comprenant un encadrant technique et un chef d'équipe, opérant dans les différents quartiers de Chalette et de l'agglomération.

Une deuxième équipe « domaine propreté » intervient dans les immeubles afin d'embellir les lieux de vie des habitants.

Fratercité a élu domicile dans un grand pavillon du quartier de Vésines, une maison familiale accueillante où vivent la fraternité et le respect, où on offre accompagnement et solidarité. Le pôle citoyen y joue un rôle important et prend de l'ampleur depuis le début de la crise sanitaire, proposant des activités durant la semaine, du lundi au samedi, ouvert non seulement aux Chalettois mais aussi à tout le territoire.

Et depuis l'an dernier, une mini ferme pédagogique y a élu domicile, comprenant un couple d'oiseaux, quatre poules, un coq et deux chèvres ! Des visites sont proposées aux groupes scolaires ainsi qu'aux centres de loisirs.

Un site internet est désormais ouvert donnant toutes les informations sur les activités offertes : <https://fratercite.org/>.



- le 19/10/2021 à 12h : **déjeuner puis tombola** au Foyer Jacques-Duclos dans le cadre des Virades de l'espoir (Vaincre la mucoviscidose)

ATTENTION ! Toute participation à une activité doit faire l'objet d'une inscription auprès du SEMURPA* (02.38.93.62.61). De plus, la municipalité pourra être amenée à annuler une partie ou la totalité de ces activités si les conditions sanitaires du moment l'imposaient.

* Service municipal des retraités et personnes âgées.

SPORT

Christophe Rambaud, adjoint délégué au sport

La rentrée sportive, comme la rentrée scolaire, aura déjà eu lieu pour de nombreux clubs et associations de la ville au moment où vous lirez ces quelques lignes.

Comme l'an passé, cette rentrée se fera dans un contexte sanitaire encore compliqué. Pour autant, la Ville garde son optimisme quant à cette année qui, espérons-le, se déroulera sans anicroches et avec plein de projets pour une ville toujours plus sportive. C'est en tout cas ce que nous explique Christophe Rambaud, l'adjoint aux sports de Chalette.

CPC - Comment voyez-vous la rentrée sportive avec la situation sanitaire ?

Christophe Rambaud - Cette rentrée sportive est effectivement à nouveau marquée par le contexte sanitaire Covid qui nous accompagne depuis 18 mois. Néanmoins, pour l'heure l'ensemble des disciplines ont recommencé ou s'appêtent à redémarrer leurs activités qui manquent cruellement depuis des mois, notamment pour les compétitions et avec le public. Certes, le respect des consignes liées à la pratique et au pass sanitaire appelle à la prudence quant à la parfaite organisation et au respect de cette décision gouvernementale. Mais nous souhaitons vivement que tout puisse fonctionner au mieux et pour toutes et tous car le sport c'est la vie...

CPC - Ne craignez-vous pas une forte baisse des effectifs dans les clubs et associations de la ville avec la mise en place, justement, du pass sanitaire ?

Christophe Rambaud - La mise en place du pass sanitaire et les contraintes occasionnées et à venir peuvent interpellier pour certains sports : je citerai le football très présent dans la ville. Oui, il sera de la responsabilité de chaque président de faire contrôler, aux portes des stades, que chaque spectateur est bien en règle du point de vue sanitaire. J'ai déjà pu échanger avec plusieurs associations et cela fonctionne sans problème, notamment pour les arts martiaux. Bien évidemment, nous serons attentifs au bon fonctionnement et en appui de nos associations.



CPC - La situation sanitaire n'empêche pas la Ville de poursuivre ses efforts pour le développement de ses infrastructures sportives. Quels sont précisément ses projets ?

Christophe Rambaud - Les projets sportifs durant ce mandat sont nombreux. Pour l'investissement ce sera, début 2022, l'ouverture tant attendue du centre nautique en face de la base de loisirs ; c'est une page qui se tourne car les Chalettois vont découvrir l'importance de cet équipement et les activités qui vont s'y dérouler. À échéance 2024, le nouveau gymnase Paul-Éluard ouvrira avec, là aussi, l'objectif de créer des nouveaux clubs dans le domaine des sports collectifs (basket, hand et volley...).

Les équipements de l'USC football seront aussi développés autour du complexe Auguste-Delaune avec un futur terrain synthétique et des vestiaires afin de répondre au développement important du club et aux ambitions légitimes que nous accompagnerons dans les années à venir.

PARIS 2024 sera notre fil rouge durant trois ans car, d'une part, notre ville est labellisée comme l'agglomération Terres des Jeux, mais aussi Centre de préparation olympique avec notre piste de BMX qui accueillera sûrement des fédérations étrangères en préparation olympique.

Et, enfin, la base de loisirs verra chaque année de nouvelles activités proposées pour le plaisir de toutes et tous dans ce cadre environnemental unique qui, depuis 2020, est sous Pavillon bleu, ce qui est unique actuellement dans le Loiret.

Le Service des sports de Chalette vous propose :

Forum des associations sportives de Chalette

SAMEDI 2 OCTOBRE • 14H-18H
MAISON DES ASSOCIATIONS

32, rue Claude-Debussy

LIBRE EXPRESSION

Les propos tenus sur cette page n'engagent que leurs auteurs

Élu.e-s communistes, républicains et citoyens

Une rentrée sous pression

En septembre, la rentrée politique bat son plein. On pourrait s'attendre à des mots de compassion, d'espoir en des jours meilleurs, des encouragements même dans les discours de nos dirigeants ou ceux y aspirant. Pourtant, à moins de 8 mois de l'élection présidentielle, rares sont ceux qui se préoccupent réellement du bien-être de leurs concitoyens, tout occupés qu'ils sont à peaufiner leur - éventuelle - candidature, ou soutenant celle de l'un, reniant celle de l'autre, proposant des programmes souvent peu novateurs ou simplement (re)mis au goût du jour en tenant compte de l'épidémie de Covid, et tâchant surtout de se placer au mieux de leurs intérêts. En effet, on entend-on beaucoup parler du difficile avenir d'une jeunesse à la scolarité sacrifiée depuis 2 ans ? Et de la baisse continue du pouvoir d'achat, durement ressentie par les plus modestes, les premiers touchés par le chômage et la précarité ? Qui veut s'engager dans la lutte contre l'évasion fiscale, toujours présente (car si la crise sanitaire en a appauvri beaucoup, d'autres ont su s'en enrichir, oubliant toute solidarité) ? Arrive-t-il à nos politiciens de penser à la condition des femmes, encore plus bafouée en ces temps troublés ? Et envisagent-ils sincèrement de véritables efforts pour sauvegarder la planète ? La liste pourrait être longue...

S'ils veulent que les citoyens croient encore en eux, leur fassent confiance et reprennent le chemin des urnes, les politiques doivent trouver des réponses... et vite : le temps presse !

Élu.e-s socialistes

Investir dans nos écoles et nos équipements culturels pour l'avenir de nos enfants

L'École est le meilleur investissement pour notre commune. L'éducation peut sortir la France de son marasme économique mais aussi favoriser l'épanouissement de chacun de nos enfants. Dans le cas français, obtenir ces résultats ne serait possible qu'en diminuant les inégalités scolaires, beaucoup plus fortes en France que dans les autres pays développés.

La France souffre d'une inégalité des chances qui perpétue les situations économiques et sociales de génération en génération.

Que pouvons-nous faire face à ce constat ? Continuer à investir dans nos écoles comme nous le faisons depuis de nombreux mandats. Cet été, des travaux importants ont été entrepris : aménagement de deux classes et de la cour de l'école du Lancy, couverture du plateau sportif de l'école Makeba, réfection de la toiture de l'école Barbusse. 230 nouveaux ordinateurs ont également été déployés dans les écoles de la commune.

Enfin, un important programme d'investissements est prévu au niveau de la médiathèque avec la réfection de la toiture, la rénovation du parvis et de nouveaux aménagements intérieurs.

Un nouvel élan pour Chalette

Pour le deuxième mois consécutif, notre groupe recense les problèmes d'aménagements urbains qui méritent d'être réparés dans notre commune : trottoirs défoncés, parfois risqués pour les piétons, nids-de-poule gênant la circulation, signalisations défectueuses, dépôts de déchets régulièrement au même endroit, points d'accroche de vélos manquants ou dégradés, espaces verts dégradés...

Notre groupe a engagé une action de recensement de ces améliorations de la vie quotidienne.

Signalez-nous ce qui vous paraît le mériter : Facebook : un nouvel élan pour Chalette - Mail : cyril.faure@ville-chalette.fr.

Changement de cap pour Chalette

Je tiens à vous souhaiter à tous une bonne rentrée.

Malgré ce contexte inédit où la solidarité ne doit pas être sacrifiée sur l'autel de cette crise sanitaire sans précédent.

Les Chalettois ont été les témoins, récemment encore, d'une recrudescence de la violence notamment entre jeunes. Il vaut mieux prévenir que guérir, je suis partisane du retour de la prévention spécialisée avec des éducateurs de rue comme nous avons pu la connaître il y a plus de 20 ans. Le Conseil départemental du Loiret permet de mettre en œuvre ce dispositif via une contractualisation avec l'Agglomération montargoise et rives du Loing. En tant que conseillère municipale, d'agglomération et départementale, vous pourrez compter sur mon engagement total pour une justice sociale. Je pense qu'il est important d'agir rapidement pour endiguer ce fléau...

Monsieur le maire, j'attends de vous un soutien pour aller dans ce sens.

Farah Loiseau

SI CHALETTE M'ÉTAIT CONTÉE

Les maires de Chalette et leurs rues

par Jean-Claude RENOUF

Rue MARALDE

Cette impasse, qui se situe dans le quartier du Lancy, commence à la voie ferrée qui longe la rue Pierre-Sémar pour se terminer rue Pierre-Proud 'hon. Elle a été nommée ainsi lors du conseil municipal du 3 décembre 1976 et était auparavant dénommée rue Pierre-Brossolette prolongée.

Jean-Louis-François Maralde de Fontenay des Roches est né le 15 décembre 1769 à Paris et mort le 6 février 1828 à Cepoy. Il est le fils de Louis-Henri Maralde de Fontenay des Roches et de Louise Boniard.

Il a été le 1er Maire de Chalette-sur-Loing après la Révolution, de 1801 à 1803 et de 1819 à 1821. Pendant la période de 1803 à 1819, c'est Jacques Seigneur qui l'a été et qui l'a de nouveau remplacé en 1821.

Jean-Louis-François Maralde de Fontenay des Roches acheta le château du Lancy le 2 mars 1792. C'est alors un jeune officier d'infanterie de vingt-trois ans. Il va exploiter le domaine. Ce château existe toujours, il se situe rue la Fontaine, entre les rues Pierre-Proud 'hon et Pablo-Picasso.

Rue RIMBAULT

Cette rue est dans le quartier du Bourg. Elle est partagée dans sa longueur avec Montargis. Elle commence rue Lazare-Carnot pour se terminer rue Gambetta.

François Rimbault est né le 5 mai 1792 à Montargis et mort le 17 mars 1866 à Montargis. Chevalier de l'ordre de la Légion d'honneur, il est le fils de Jean-Nicolas Rimbault et de Marie-Anne Rouard. Il s'est marié à Chalette le 29 juin 1818 avec Marie-Françoise Seigneur.

Il a été maire de Chalette de 1830 à 1831 et de 1853 à 1865. Son prédécesseur en 1830 n'est autre que Jacques Seigneur qui a été maire de Chalette de 1803 à 1819 et de 1821 à 1830, son beau-père.

L'orthographe de son nom diffère selon les écrits : c'est tantôt RIMBAUT, RAIMBAULT, RIMBAULT... mais la plus vraisemblable est RIMBAULT.

Rue LEQUATRE

Située dans le quartier du Bourg, elle commence rue Gambetta pour se terminer rue Kléber.

Jean-Baptiste « Léon » Lequatre est né à Chalette le 30 septembre 1848 et mort à Chalette le 30 mai 1926. Employé aux chemins de fer, il est le fils de Jean-Baptiste Lequatre et de Françoise Vergne. Il s'est marié à Chalette le 12 novembre 1872 avec Joséphine Haudoux. Il a été maire de Chalette de 1890 à 1896.

À suivre ...

ÉTAT CIVIL :

Naissances :

- Tessa MEUNIER
- Halil ALTUN
- Lyanna CHAUMERAT
- Ayyoub LAFOU
- Erynn LE GUENNEC
- Dua ALI
- Kenan ZEPHIR
- Roland-Gabriel KAMLEUN
- Elio ORUS PLANA
- Simon COURAT
- Zeuneb AKÇA
- Sandro GASTREIN COSTES
- Ömer-Mahir KAYA
- Ilyes KHALIS
- Ouways BENBRAHIM
- Stavel-Junior DIAMASSO
- Cheikh DIALLO
- Daouda CAMARA
- Roni ARSLAN

Mariages :

- Fatiha BENCHORA & Hadj GUELFOUT
- Stéphanie FERTIL & Jean DESIRE
- Chloé SALMON & Julien BAUMGARTNER
- Mame DIAGNE & Abdou SO
- Ghislaine MOLINA & Jean-Pierre IBANEZ

Décès :

- Maurice CHAUVEAU
- Jean YOLDI
- Guy MEUNIER
- Rendjia ROUBA
- Jean-Marie AGUILERA
- Véronique CHOLIN
- Josiane COCHARD
- Philippe CARTIER
- José MARTINS FERREIRA
- Jean-Claude CHAUSSY
- Suzanne PONCET
- José RAUCOURT
- Antonio FRANCISCO
- Jean-Claude ISTRE
- Jean-Claude CUGUEN
- Pierre MAIRE
- Simone CATELINOIS
- Anne SIRI
- André QUENARD
- Huberte ROUSSEAU
- Jean DHUIVONROUX
- Thierry ROTHOF
- Colette ALLARY
- Daniel BOUVRY
- Pierre GIRAUDON



NOCES D'OR

Sylviane et Louis Maury s'étaient mariés à la mairie de Chalette le 27 février 1971. 50 ans après, ils se sont de nouveau dit oui dans cette même mairie, devant Christophe Rambaud, adjoint au maire, leurs enfants et leurs petits-enfants. Souhaitons-leur une nouvelle fois tout le bonheur du monde !



SAMEDI
18
SEPTEMBRE
20H30

VICTORIA THOIZON

Concert rock · blues · pop

Photo : Pascal Seher



MARDI
21
SEPTEMBRE
20H30

DOBET GNAHORÉ

Concert groove africain et féminin

Un concert gratuit proposé à l’occasion de la **Journée internationale pour la paix**.



LUNDI
4
OCTOBRE
20H30

MARIA DOLORES

Y HABIBI STARLIGHT

Spectacle musical burlesque

Réunion publique le 8 septembre à 18h : rdv en face des établissements VISCO, av. du Général-Leclerc, concernant les futurs travaux, en partenariat avec l’Agglomération montargoise : stationnement, trottoirs, espaces verts, eaux pluviales, éclairage public...

Réunion publique le 15 septembre à 18h · salle polyvalente du groupe scolaire Makeba, 1 bis rue de la Folie : conclusions de l’étude urbanistique du quartier de Vésines, en présence du bureau d’études Ville Ouverte. Le projet envisagé pour le quartier sera visible à partir de 16h.

Prochaine **permanence de l’avocat conseil le 10 septembre** de 14h à 17h à l’Hôtel de Ville.

Journée portes ouvertes le 18 septembre de 10h à 18h : lancement des ventes des logements en construction rue Gambetta par LOGEM LOIRET.

Musée d’école Fernand-Bouttet (02 38 89 59 48) :
• Portes ouvertes à l’occasion des Journées du patrimoine les **18 et 19 septembre** de 10h à 12h et de 14h à 17h.
• Atelier contes (gratuit) **samedi 9 octobre** à 15h.

Atelier de présentation des ressources numériques du réseau Agorame le **samedi 18 septembre** de 10h à 12h à la médiathèque.

Reprise des ateliers à l’**Espace numérique** de la médiathèque :
• **Mardi 5 octobre** de 10h à 11h30 : utilisation de la souris et du clavier (tout public)
• **Samedi 9 octobre** de 10h à 11h30 : utilisation de la souris et du clavier (retraité·e·s)

Conseil municipal le lundi 20 septembre à 20h30 · Salle des réceptions de l’Hôtel de Ville.

BILLETTERIE ET RÉSERVATIONS À PARTIR DU 6 SEPTEMBRE

 5, rue de la Forêt
45120 Chalette-sur-Loing
02 38 93 17 96
culturel@ville-chalette.fr
 www.facebook.com/lehangar45/


Pass sanitaire et port du masque exigés

